

## À propos d'Étienne Parent

Benoît Bernier

Volume 27, numéro 1, juin 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303236ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303236ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bernier, B. (1973). À propos d'Étienne Parent. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(1), 86–90. <https://doi.org/10.7202/303236ar>

## II

## À PROPOS D'ÉTIENNE PARENT

Depuis la fin du XIXe siècle, penseurs, historiens, sociologues et autres font appel régulièrement à la grande figure du journalisme que fut Etienne Parent. Il ne faut donc pas s'étonner de voir le *Dictionnaire biographique du Canada* (t. X: 633-641) y consacrer un article de choix. Le professeur Jean-Claude Falardeau fut chargé de ce travail.

L'article se divise en deux parties: la première présente les éléments proprement biographiques; la seconde tente de caractériser l'œuvre littéraire et nationale du journaliste. Bien que la bibliographie soit abondante, il semble que l'ensemble du travail, surtout la biographie, s'inspire de la thèse de Blanchet, *Etienne Parent, ses opinions pédagogiques et religieuses* (D.E.S., Université Laval, 1965). Monsieur Falardeau aurait dû compa-

rer cette thèse avec la biographie faite par Sulte (*Mélanges historiques*, vol. XIV, 1928) ; il aurait constaté que M. Blanchet n'ajoute rien, mais récrit simplement en reproduisant même les erreurs. Il aurait appris qu'on ne peut se fier à Sulte qui touche à tout, ouvre bien des avenues à la recherche, mais écrit souvent de mémoire. M. Falardeau aurait pu consulter, pour compléter son information, la thèse de Louis Nourry sur la *Pensée économique d'Etienne Parent, 1822-1852* (Maîtrise, Université de Montréal, 1969) car elle était disponible. Il pourra maintenant consulter une autre thèse de L. Nourry sur la *Pensée politique d'Etienne Parent, 1831-1852* (Doctorat, Université de Montréal, 1971) et notre travail sur les *Idées politiques d'Etienne Parent, 1822-1825* (D.E.S., Université Laval, 1971). On ne pourra plus maintenant parler de l'œuvre du journaliste sans lire au moins de bons extraits de ses éditoriaux ; cela permettra de montrer que l'œuvre journalistique de Parent est tout aussi importante, et en quantité et en qualité, que ses conférences, surtout pour connaître l'évolution de sa pensée politique.

Quelques remarques sur le contenu de la biographie. L'auteur, après Blanchet et Sulte, affirme que Parent "fréquente une école primaire à Québec (p. 634, 2e col.)". Rien n'est moins certain, car pas un seul document, à notre connaissance, ne nous permet de l'affirmer. Il est probable qu'il apprit les rudiments à Beauport même car, à l'époque, c'était un long chemin à parcourir pour un enfant de moins de douze ans que de se rendre à Québec. Il est probable qu'il fréquenta l'école du presbytère tenue par Antoine Van Felson, curé de 1808 à 1813, et que c'est son successeur, Louis-Marie Cadieux, directeur du Séminaire de Nicolet de 1810 à 1813, qui l'orienta vers Nicolet. Nous n'avons retrouvé aucun article de Parent dans *Le Canadien* de 1819, mais deux en 1820, le 20 août et le 13 décembre ; leur paternité n'est pas tout à fait certaine. Il importe de nuancer lorsque l'on parle du "petit *Canadien*". Grand par le contenu, *Le Canadien* de 1806 à 1810 est plus petit que celui de 1817-1820 par le format, mais celui de 1820 reprend le format et les caractères du premier jusqu'au 23 juillet 1823. Il cesse de paraître en mars 1825, mais il semble bien que le quatrième *Canadien*, publié du 17 août au début octobre 1825, soit aussi l'œuvre de Parent. Le cinquième *Canadien* paraîtra en mai 1831 et Parent en sera rédacteur et co-propriétaire avec J.-B. Fréchette. Il ne faut pas répéter, à la suite de Blanchet et Sulte, que Parent entra au *Canadien* en août 1822 ; en lisant bien le journal, on s'apercevra que c'est à la fin mars qu'il prit charge de la colonne éditoriale (voir *Le Canadien*, 20 mars 1822). Alors que dire

de la rencontre Vallerand, Blanchet et Parent à l'été 1822 ? Que dire de la menace de l'Union comme argument pour décider le jeune Parent à entrer au *Canadien* puisqu'on en parle, la première fois, le 22 mai ?

En s'inspirant de Blanchet qui se servait de Sulte, M. Falardeau affirme que Parent fit son droit en s'inscrivant à l'étude de Joseph-Rémi Vallières de St-Réal et, plus tard, chez Charles-Eusèbe Casgrain (p. 635, 1re col.). Encore une fois, il importe de retourner aux sources, de les lire soi-même, sans se fier aveuglément à Sulte. Les documents révèlent que Parent s'engage par-devant notaire — R. B. Lindsay — à faire sa cléricature chez C.-E. Casgrain, le 8 mai 1824, alors qu'il passe chez Vallières le 8 mai 1827 (A.P.C. *Civil and Provincial Secretaries' Offices*, R.G. 4, 8B, vol. 24). La lecture attentive du *Canadien* nous apprend qu'en 1824-1825, Parent est un farouche adversaire de Vallières et ce n'est qu'en 1826 ou au début de 1827, qu'un revirement, qu'on ne peut expliquer pour le moment, s'opère en faveur de "l'Orateur" de 1823. Il faudrait ajouter les noms des autres enfants : Marguerite (1832-34), Etienne-Henri (1835-1910) et Stéphanie (1846-48). L'auteur affirme : "Parent lui (*Le Canadien*) donne comme devise le mot d'ordre : "notre langue, nos institutions, nos lois", alors qu'à regarder le journal, je vois que la devise est : "NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS ! ! !"; l'ordre montre l'importance que Parent accordait au contenu de chaque mot. S'il est vrai qu'il habite rue St-Joseph au début des années trente, il transporte ses pénates rue LaPorte, dans une maison qu'il vient d'acheter le 22 août 1835 (R.-G. Belleau, minute 1232). La conférence sur "La Presse" ne fut pas présentée en 1848, mais en octobre 1845, bien que J. Houston la fixe en 1844 ; il faut lire attentivement les journaux de l'époque.

Enfin . . . laissons là ces vétilles qui n'ont d'importance que pour les antiquaires trop chatouilleux d'exactitude des faits.

Il y a quelques questions qui méritaient des explications sinon des jugements plus nuancés, moins vaporeux, moins passe-partout. Il aurait été intéressant de montrer que Parent avait, déjà en 1825, une pensée politique bien déterminée, axée sur le droit à l'autodétermination voire l'indépendance, si la métropole, écoutant les bureaucrates du Bas-Canada, imposait l'Union plutôt que de rendre effective la constitution de 1791, en reconnaissant à l'Assemblée les droits des Communes. Il aurait été aussi intéressant de montrer pourquoi *Le Canadien* disparaît en mars 1825, sans laisser croire que c'est parce que "*La Gazette*

*de Québec* est devenue feuille politique et est passée au service du parti canadien (p. 635, 2e col.)". Il faut lire le journal pour voir comme Parent, défendant les droits du peuple, s'attaque non seulement aux bureaucrates, aux députés vendus, mais encore à tous les représentants du peuple, du parti canadien ou non, lorsqu'il considère que c'est l'Assemblée qui ne fait pas son devoir. Il faudrait noter aussi que Parent est plus démocrate et libéral que nationaliste durant la première période de sa vie, car ce n'est qu'après 1838 qu'il parlera régulièrement de la nationalité; bien qu'il emploie le terme à plusieurs reprises depuis 1833 et défende l'expression dans un article du 26 décembre; avant les troubles, il parle surtout des droits du peuple et ne cessera jamais. Il faudrait peut-être avoir quelques éclaircissements sur la querelle Parent-Papineau, les raisons qui ont poussé Parent et les députés de Québec à entreprendre la session de 1836. Pourquoi Parent supportait-il tant Gosford? Pourquoi a-t-il été nommé juge de paix cette même année? Était-ce une politique continue des gouverneurs d'opposer les députés et patriotes de Québec à ceux de Montréal? Alors comment expliquer que Pierre Bédard, Vallières de St-Réal, Elzéar Bédard et Parent obtinrent ce poste de juge? Il faudrait aussi souligner que le journaliste avait mis toute sa confiance en Durham jusqu'à la nomination d'Adam Thom à la Commission des Affaires municipales. Il semble qu'après ce geste du gouverneur, Parent retourna vers les patriotes car les documents laissent croire qu'il fut "Grand Aigle" de l'Association des Frères chasseurs du district de Québec. Était-ce la véritable raison de son emprisonnement? N'est-ce pas lui qui, le 22 décembre 1837, proposa à Gosford de convoquer l'Assemblée? Et son rôle sous l'Union, avant et après 1848? Il faut nuancer l'affirmation qu'il était l'ami de tous ses contemporains (p. 639, 1re col.) car il faut, au moins, tenir compte des polémiques entre *Le Canadien* et *Le Journal de Québec*, sinon des autres... surtout si l'on trouve que sa collaboration épisodique s'étend peut-être de 1844 à au-delà de 1854.

Ah! mais je crois attacher trop d'importance à la première partie de l'article; c'est la seconde qui synthétise, qui apprécie, qui juge en montrant la constance des dominantes de la pensée de Parent qui "demeure polarisée par une préoccupation imperturbable: le souci du destin des Canadiens français (p. 639, 1re col.)"... On l'aurait presque deviné en relisant Camille Roy. Et puis je m'arrête là, car il est impossible de faire saisir, en quelques paragraphes, la pensée et l'action politique et sociale d'un homme dont la carrière publique s'étend sur près de cinquante ans...

Le *Dictionnaire biographique du Canada* représente, dans son ensemble un effort collectif d'une haute qualité scientifique, qui rend d'innombrables services aux étudiants, aux chercheurs et à tout homme curieux de connaître notre histoire par le biais de la biographie. Consciente de sa responsabilité, l'équipe du DBC a présenté à ses collaborateurs des directives précises concernant tous les aspects importants qui devaient paraître dans les biographies ; il suffit de retourner à la page viii pour se les remettre en mémoire. Et c'est pour voir dans quelle mesure les instructions générales ont été observées, que nous avons examiné le cas "Parent".

A la suite des instructions générales, les responsables du DBC ajoutent : "Les articles soumis sont examinés soigneusement par le personnel spécialisé du Dictionnaire, qui se met en rapport avec les auteurs pour discuter de toutes questions relatives au fond ou [...] au contenu de la bibliographie (p. viii)."

Eh bien !!!

*Département d'histoire  
Université du Québec à Trois-Rivières*

BENOÎT BERNIER